



Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 5 Mai 2008

Etaient présents :

- Monsieur le Maire : Marcel KIRSTETTER
- Messieurs les Adjointes Jean-Jacques JABLKOWSKI, M. Albert ALLMENDINGER
- Les Conseillers Municipaux : M. Edy ADAM, M. Pierre AMANN, M^{me} Muriel BOSSERT, M. Christian DOCK, M. Michel ESTNER, M. Thierry FREY, M^{elle} Annie HEYWANG, M. Jean-Georges KARL, M. Michel MECKERT, M^{me} Martine NUSS, M. Philippe PELEGRINI, M^{me} Fabienne SCHNEIDER

Absents excusés :

- néant

1 – Procès-verbal de la séance 07 avril 2008

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 07 avril 2008 a été adopté à l'unanimité par les membres présents lors de la séance.

2 – Travaux de voirie Rue de la Montagne : Part à la charge de la Commune

M. le Maire rappelle qu'à l'origine, les travaux ne devaient consister qu'en la pose d'un nouveau collecteur d'eaux usées et la reprise des branchements des riverains. La réfection de la voirie devait alors se limiter à la pose d'enrobé sur les tranchées ouvertes dans le cadre de cette opération. Au cours du chantier, il s'est avéré qu'il fallait également remplacer la conduite d'alimentation en eau potable. De ce fait se rajoutait une tranche supplémentaire de réfection de voirie à la charge du S.D.E.A. dans le cadre du transfert de compétence. En fin de compte, il ne reste pas grand chose de la chaussée et il y a tout intérêt à la refaire dans sa totalité, la part restante étant alors à la charge de la Commune. Dans la situation présente, il n'est pas possible de confier ces travaux supplémentaires à une autre entreprise. M. le Maire a demandé à l'Entreprise MULLER, chargée de la maîtrise d'œuvre de l'opération, de faire une proposition aux mêmes conditions que le marché initial. Cette proposition englobe la part de la chaussée à la charge de la Commune, le remplacement de certaines bordures et la réfection des trottoirs. Le devis estimatif s'élève à 28 387,00 € H.T., soit 33 950,85 € T.T.C.

Le Conseil Municipal
Après avoir délibéré

APPROUVE le projet pour la réfection de la voirie Rue de la Montagne (travaux de voirie, restant à la charge de la Commune), dont le montant du devis estimatif établi par l'entreprise MULLER est de 28 387,00 € H.T. soit 33 950,85 T.T.C., les crédits étant prévus au budget primitif 2008

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents contractuels s'y afférant

CHARGE M. le Maire de solliciter le concours financier du Conseil Général du Bas-Rhin

Adopté à l'unanimité

3 – Commission Communale des Impôts Directs

Conformément aux dispositions de l'article 1650 du code général des impôts, et suite aux récentes élections, il convient de renommer, dans les deux mois, de nouveaux commissaires pour la constitution de la commission communale des Impôts.

Les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par le Directeur des Services fiscaux sur une liste de contribuables dressée (en nombre double) par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal
Délibère et

PROPOSE ci-dessous la liste des membres titulaires et suppléants pouvant être désignés par le Directeur des Services Fiscaux pour faire partie de la commission communale des impôts :

Catégorie des contribuables représentés	Pour la désignation des membres titulaires	Pour la désignation des membres suppléants
Représentants des contribuables soumis à la taxe sur les propriétés non bâties	HEYWANG Hubert DOCK Paul	RUFF Daniel BOCH Charles
Représentants des contribuables soumis à la taxe sur les propriétés bâties	ARNOLD Patrice SCHLEISS Marthe	HEYWANG Annie KUNTZMANN Arlette
Représentants des contribuables soumis à la taxe d'habitation	GUG Roland LANDAIS Jacques	STANISIERE Gérard FREY Linette
Représentants des contribuables soumis à la taxe professionnelle	MECKERT Olivier (Relais du Klevener) NUSS Jean-Claude	ANDRIEU Olivier HEYD Olivier (Restaurant " Au Raisin d'Or ")
Représentants des contribuables soumis à un impôt foncier et non domiciliés dans la commune	WITTERSHEIM Hubert (ZELLWILLER) DOLDER Gérard (MITTELBERGHEIM)	HEYWANG Christian (BOURGHEIM) RIETSCH Pierre (MITTELBERGHEIM)
Représentants des propriétaires de bois et forêts	DE TURCKHEIM Brice HUTT Emile	ADAM Christophe SCHAMBER Jean-Paul

Adopté à l'unanimité

4 – Tarif droit de place pour un commerce non sédentaire

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité pour une autorisation pour le passage à Heiligenstein d'un commerce non sédentaire. Ce commerce propose la vente de produits alimentaires de base et des produits frais, tels que fruits et légumes, fromages, produits laitiers, produits bio et naturels, charcuterie etc... Le stationnement du camion est prévu dans notre localité tous les mardis après-midi de 13 h 45 à 14 h 45 sur la petite place de l'ancienne bascule, au croisement de la Rue du Mont Ste Odile et de la Rue Principale.

M. le Maire propose de fixer un tarif préférentiel à 5 € le droit de place pour le passage hebdomadaire de ce commerce non sédentaire.

Le Conseil Municipal
Délibère et DECIDE

DE FIXER à 5 € le prix du droit de place pour le commerce non sédentaire dont le passage est prévu tous les mardis après-midi de 13 h 45 à 14 h 45 sur la petite place de l'ancienne bascule, au croisement de la Rue du Mont Ste Odile et de la Rue Principale.

CHARGE M. le Maire d'en informer le commerçant

Adopté à 12 VOIX POUR – 3 ABSTENTIONS

5 - Enveloppes personnalisées pré-affranchies : nouvelle proposition de La Poste

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu récemment M. POIS, Directeur de la Poste de Barr, qui lui a fait une nouvelle offre pour l'acquisition d'enveloppes personnalisées de Heiligenstein pré-affranchies au tarif courrier prioritaire. Ce point avait fait l'objet d'une discussion lors d'une séance précédente (cf PV du 22 janvier 2007).

La nouvelle proposition prévoit la prise en charge des frais d'impression par la poste, et la mise à disposition des enveloppes au prix de 65 € T.T.C. les 100, avec une réduction de 10 € par tranche de 500 ; soit 315 € T.T.C. les 500 enveloppes ;

Le Conseil Municipal
Délibère et DECIDE

D'ACQUERIR 1 000 enveloppes personnalisées de Heiligenstein pré-affranchies au tarif courrier prioritaire, pour un montant de 630 € T.T.C.,

Les crédits inscrits au budget primitifs 2008 sont suffisants

Une réunion de l'ensemble des commissions est prévue le 19/05/2008 à 19 H 30 qui se chargera de définir l'image qui figurera sur les enveloppes.

Adopté à l'unanimité

6 – Divers

a – Projection du film « Une vérité qui dérange »

La commune de Heiligenstein en partenariat avec les associations Nature et Vie (Barr) et AMAP (Mittelbergheim) organise une soirée (projection film et débat) le vendredi soir 6 juin à 20 H 30 à la salle polyvalente.

- projection du film " une vérité qui dérange " d'AL GORE
- suivi d'un débat autour du réchauffement climatique (animé par M. TISSOT)

L'ensemble de la population est invitée. La projection est gratuite.

b – SMICTOM

M. le Maire informe les conseillers que Barr était site pilote pour le nouveau dispositif de collecte des ordures ménagères. Il en ressort un bilan très positif : une baisse des tonnages collectés et une nette amélioration de la qualité du tri. L'étape suivante consiste à généraliser ce nouveau dispositif à toutes les communes du Centre-Alsace. Heiligenstein a déjà fait l'objet de contrôles du tri (cf pv précédent). Le SMICTOM a communiqué les résultats de ces contrôles à M. le Maire. 33 bacs ont été refusés lors de la première collecte contrôlée, et 29 lors de la deuxième. Le fichier précise très clairement les adresses concernées par le refus ainsi que les motifs du refus, ceux invoqués le plus souvent étant : déchets alimentaires, verres, polystyrène etc... ou d'autres plus insolites tels que chaussures, cotons-tiges, chaussettes, couches, peinture, parapluie, tapis, serviettes hygiéniques, essuie-glaces etc...

Mme Muriel BOSSERT suggère de rappeler l'adresse du site du Smictom : www.smictom-alsacecentrale.fr, qui peut être consulté en cas de doute lors du tri.

c – Rue Ehret Wantz

Suite au problème évoqué lors de la dernière séance quant à la circulation à vitesse excessive dans la rue Ehret Wantz, un contrôle radar a été effectué. D'autres suivront.

La séance est levée à 21 H 20.

Le Maire :
Marcel Kirstetter



INFORMATIONS DIVERSES

1 – Calendrier des manifestations

<i>Dates</i>	<i>Manifestations</i>
Dimanche 11 mai 2008	13 ^{ème} marche populaire

2 – Fermeture du Secrétariat

Le secrétariat de la Mairie de Heiligenstein sera fermé pour congés :

- Vendredi 9 mai 2008
- Lundi de Pentecôte : 12 Mai 2008.

PROCHAINE OUVERTURE :

- Mercredi 14 Mai 2008

En cas d'urgence, s'adresser à Monsieur le Maire ou à l'un des Adjointes :

- M. Marcel KIRSTETTER – Maire
Tél : 03.88.08.10.42.
- M. Jean-Jacques JABLKOWSKI - Adjoint au Maire
Tél : 03.88.08.14.01.
- M. Albert ALLMENDINGER - Adjoint au Maire
Tél : 03.88.08.42.71

3 – Société d'Embellissement

Comme annoncé précédemment, la sortie organisée par la société d'Embellissement à destination du Luxembourg avec mini-croisière déjeuner sur la Moselle aura lieu le dimanche 6 juillet 2008. Il reste encore quelques places : les personnes intéressées peuvent dès à présent retenir cette date. Pour de plus amples renseignements et pour les inscriptions, veuillez vous adresser à M. Marcel KIRSTETTER (03 88 08 10 42).

4 – Erreur matérielle

Dans le dernier procès-verbal, Mme Muriel BOSSERT avait été oubliée dans les personnes notées présentes. Par contre, elle figurait bien comme détentrice d'une procuration de M. Michel MECKERT. Cette erreur a été corrigée.

5 – Objets trouvés

Un trousseau de clés a été retrouvé dans la Rue de la Montagne. Il est à disposition au secrétariat de la Mairie.

6 – Formations

Le Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse et des Sports d'Alsace nous a adressé le catalogue 2008-2009 des formations aux métiers du sport et de l'animation en Alsace. Celui-ci peut être consulté en Mairie.

7 – " Bienvenue dans notre jardin "

M. et Mme SCHAEFFER vous invitent à visiter leur jardin ornemental d'inspiration anglaise composé de massifs avec arbustes, rosiers, ainsi qu'une importante variété de plantes vivaces. Le samedi 7 juin 2008 (après-midi) et dimanche 8 juin 2008 (toute la journée), ils vous attendent dans leur jardin situé au 33, Rue Simonsbrunne.